

Compte rendu réunion conseil municipal du 14 février 2017

Aménagement du bourg

Céline HEMON et Christophe HERMAGNE donnent le compte rendu de la dernière réunion de chantier à savoir : 15 jours de retard ont été pris pour les enrobés des parking et de la rue de l'étang.

Dès la rentrée des classes, le 27 février, les familles auront accès au parking devant l'école car les enfants devront arriver par la partie pelouse dans le fond de la cour. Un courrier sera fait aux parents pour les avertir ainsi qu'à la directrice de l'école. Christophe HERMAGNE se charge à nouveau de contacter les transports scolaires, les agriculteurs, riverains... Pour signaler que la route sera de nouveau barrée pour le goudronnage.

Les membres du conseil municipal ont validé :

1- le plan de signalisation vertical : les panneaux dos d'âne limitation à 30 ... (en tout 8 panneaux ont supprimés)

2- la prise en charge des bordures le long de la propriété DELALANDE et la remise en état en enrobé autour du citerne eau un tampon sur la propriété BLIN.

3-le devis de l'entreprise Signaux Girod pour le mobilier et les panneaux d'affichage (et fourreaux pour panneaux électoraux) pour un montant de 15 465.65 €TTC. Les panneaux seront mis à côté de l'abris bus ou en continuité de la boîte aux lettres de la poste.....reste à déterminer l'emplacement.

Les essences des arbres seront proposées lundi 27 février à 10 h 30 lors de la réunion de chantier

Madame le maire présente aux membres du conseil municipal la proposition du CAUE (conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement du 53 pour une mission de maîtrise d'ouvrage aide à la programmation en matière d'aménagement urbain sur la partie sud de l'agglomération (au-dessus de la première tranche du lotissement). Entrée de bourg (route de Méral et route de Montjean) Problématique de vitesse et sécurisation des piétons (ouverture avec la grotte). Quant au cimetière, les propos seront sur le revêtement des allées, l'implantation d'un espace déchets, à la définition d'un jardin du souvenir ainsi qu'à la nature des limites matérialisées par une haie arbustive et des plaques de béton. Sous réserve d'une participation volontaire de 2400 euros au titre d'une contribution générale. Durée de la convention 9 mois. Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal chargent Madame le maire de signer cette convention et souhaitent que les travaux au cimetière se fassent pendant la période d'avril à novembre 2017.

Personnel communal

Madame le maire informe les membres du conseil municipal qu'un arrêté d'embauche a été signé (pour le centre de loisirs pendant les vacances) concernant Mme GOBE Magali (26 ans) du 13 au 17 février 2017 puis Mme LERAY Marion (20 ans) du 20 au 24 février pour un forfait de 36.56 € pour une journée, congés payés compris. Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal autorisent ces paiements.

Centre de loisirs

Anne-Sophie MALIN ainsi les membres de sa commission donnent le compte rendu de leur réunion d'hier à savoir :

Depuis le début de l'ouverture, il y a toujours une évolution du nombre d'inscrits les mercredis et petites vacances. C'est encourageant.

La semaine 35 le centre sera ouvert, vu que les parents ont répondu favorablement au sondage.

Durant les vacances de juillet il sera proposé aux enfants de participer à des camps :

Pour le camp des 3-6 ans, le camp se déroulera sur 3 jours à St Germain le Fouilloux, le coût est de 120€ qui sera facturé selon le quotient familial : QF-1000€ =110€ et QF +1000€ = 120€

Pour le camp des 6-11 ans, le camp se déroulera au Lion d'Angers sur 5 jours, avec un maximum de 16 enfants, le coût est de 215€ : QF -1000€ = 200€ QF+1000€ = 215€

Les charges de personnel restent à la charge de la municipalité.

Après en avoir délibéré, et sur la proposition de la commission enfance jeunesse, les Membres du conseil municipal valide les camps et les coûts ci dessus.

Tiphaine BAHIER, référent au conseil d'école, donne le compte rendu de la première réunion.

Prochain conseil d'école le lundi 3 avril à 19 h

RESTE A VOIR : store occultant classe cycle 2 à la porte issue de secours...

Bibliothèque :

La bibliothèque fonctionne bien avec 48 prêts en janvier contre 150 en tout l'année dernière.

Des formations sont en cours pour les bénévoles et Internet est en place pour démarrer la codification des ouvrages.

Bâtiments communaux

Anthony ROULLIER, donne le compte rendu que Sylvie a préparé concernant :

La salle des fêtes se termine pendant les vacances de février, les couleurs ont changé mais reste agréable à voir sauf les portes qui sont en cours de choix. Dans la salle il sera plutôt mis un placage en sous bassement couleur gris que de la peinture car tout doit être enlevé. Les néons seront nettoyés et changés pour avoir que de l'éclairage blanc.

Concernant la demande des AFN, des portes drapeaux seront mis derrière Jeanne d'arc au monument aux morts.

Compte rendu diverses réunions

Bloc sanitaires : Stade d'avancement :

Fenêtre du sanitaire posée, le maçon va réaliser le ravalement milieu semaine 7 (soit cette semaine) ; le menuisier a posé la porte d'entrée et la présence de l'électricien est souhaitée pour la prochaine réunion de chantier soit le mercredi 15 février à 14 h.

Nous avons reçu de l'entreprise KERCRET un devis pour le tampon hydraulique derrière la mairie concernant les eaux usées pour 204 € après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal acceptent ce devis.

Beaulieu de France : Rencontre des Beaulieu, Assemblée générale 2017 des 9 et 10 septembre

Nous préparons depuis décembre 2015 la venue des participants des Beaulieu de l'Alliance pour l'Assemblée Générale de septembre 2017 qui consiste en un week end d'activités, échanges et découverte. Après avoir déterminé plusieurs groupes de travail, nous avons validé en réunion ce

programme et il nous faut valider par le conseil celui-ci vous le présenter aux autres personnes s'appelant Beaulieu »

Samedi matin : Accueil des participants avec présentation de la commune et diffusion de vidéos sur les deux autres beaulieu avant nous, puis visite du village (l'église, grotte, maison de la moisson, lavoir)

Samedi après midi : Visite sur Laval (bateau, train et guide) le transport est payé par le conseil départemental soit 1 240 € pour 4 cars avec ceintures

Samedi soir : Dîner gala à St Pierre la Cour, ouverts à tous, participation 25 €. Pour info : 70 € pour le week end par personne et pour les jeunes 25 €. L'alliance des Beaulieu de France prendra à sa charge le déficit pour l'organisation des jeunes.

Dimanche matin : Assemblée Générale pour les maires et délégués des beaulieu ; Pour les autres, visites de quelques exploitations agricoles ou chasse aux trésors

PLUi : en cours par des réunions entre élus à la CCPL de Loiron, en ce moment réunion avec les agriculteurs pour présentation des zones humides prédéfinis.

Contrat de territoire : en cours par des réunions entre élus à la CCPL de Loiron

Contrat de ruralité pour demander des subventions ainsi que FEADER pour subvention de la région :

Madame le maire fait part que des subventions peuvent être demandées maintenant pour les travaux d'investissements que nous pensons réaliser d'ici à la fin de notre mandat en 2020 et doivent ne porter que sur les thématiques suivantes concernant le contrat de ruralité :

Accès aux services et aux soins, revitalisation des bourgs, attractivité du territoire, mobilités, transition écologique, cohésion sociale

Puis concernant le FEADER sur 3 actions

ACTION	1	<i>Améliorer les performances thermiques des bâtiments</i>
SOUS-MESURE	19.2 – Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	

ACTION	2	<i>Soutien aux commerces de proximité</i>
SOUS-MESURE	19.2 – Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	

ACTION	3	ADAPTER LES SERVICES AUX BESOINS DES FAMILLES
SOUS-MESURE	19.2 – Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de demander des subventions concernant l'aménagement du bourg, du cimetière, du soutien aux commerces et d'un diagnostic sur les bâtiments communaux et locatifs.

Divers

Délibérations applicables en 2017 : Taxe ordures ménagères vers la CCPL de Loiron depuis 2002 ; dégrèvement accordés aux jeunes agriculteurs depuis 1992 ; exonération création d'entreprises, reprise entreprise en difficultés puis sur les établissements de spectacle. Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de reconduire ces délibérations pour 2017.

Bilan de la soirée Pas de salage sur sortie en lien avec la CCPL de Loiron : Positif pour les bénévoles et les participants ainsi que la CCPL, Anthony Christophe et Alain donnent un compte rendu ; Pour info, les recettes du repas comblent l'achat des produits alimentaires. Une rencontre de remerciements est prévue en avril avec le chalet des échanges de Port Brillet, la commune, et une demande de partenariat avec la bibliothèque et le centre de loisirs seront au programme.

Prochaine réunion de conseil municipal fixée au Mardi 14 mars à 20 h 30 puis le mardi 11 avril et le 09 mai.